

**RTS 28 - TOP 5 EXECUTION VENUES
RAPPORT ANNUEL 2020**

Introduction

Conformément à la Directive et au Règlement sur les Marchés et les Instruments Financiers (MIFID II / MIFIR), Phi Investment Managers (« PhiiM ») est tenu, en tant qu'entreprise d'investissement, de publier un rapport annuel sur les 5 principaux lieux d'exécution en terme de volume et sur la qualité d'exécution pour tous les ordres clients sous mandats de gestion exécutés, par classe d'instruments financiers.

Compte tenu de la taille de la société et des instruments traités, PhiiM a choisi de s'adresser à un prestataire unique pour l'exécution de ces ordres et ainsi de bénéficier de meilleures conditions d'exécution. Pour l'exécution des ordres, PhiiM utilise les services de l'entreprise d'investissement CACEIS Bank Investor Services (CAIS) agréée pour la fourniture des services de Réception, Transmission et Exécution d'ordres pour compte de tiers (RTOE).

Contenu du rapport

Rapports quantitatifs

Le RTS 28 demande la publication d'un rapport par catégorie d'instruments financiers et de donner les informations suivantes pour chacun des 5 principaux lieux d'exécution :

- Nom et identifiant du lieu d'exécution ;
- Volume d'ordres de clients exécutés sur ce lieu d'exécution, exprimé en pourcentage du volume total d'ordres exécutés ;
- Nombre d'ordres de clients exécutés sur cette plate-forme, exprimé en pourcentage du nombre total d'ordres exécutés ;
- Pourcentage des ordres passifs et pourcentage des ordres agressifs parmi les ordres exécutés visés au point 3) ;
- Pourcentage des ordres dirigés (ordres dirigés) parmi les ordres exécutés visés au point 3) ;
- Indication du fait que l'entreprise d'investissement a, ou non, exécuté en moyenne moins d'un ordre par jour ouvrable de l'année précédente dans cette catégorie d'instruments financiers.

PhiiM peut fournir le service d'investissement suivant : exécution d'ordres. En conséquence un rapport doit être publié pour chaque catégorie d'instrument financier pour ce service d'investissement.

Pour l'exécution des ordres, PhiiM utilise les services de l'entreprise d'investissement CACEIS Bank (CAIS) agréée pour la fourniture des services de Réception, Transmission et Exécution d'ordres pour compte de tiers (RTOE).

Le tableau suivant présente toutes les catégories d'instruments traités par PhiiM en 2020.

Catégories d'instruments financiers	Transmission à Dealing Services
Fonds indiciels cotés (ETF)	Oui
Dérivés sur indice actions	Oui

Champ d'application

Le rapport prend en compte toutes les transactions exécutées par CAIS par PhiiM en 2020, pour tous les ordres de gestion sous mandat et de gestion pour compte de tiers.

Analyse qualitative

PhiiM n'a pas un accès direct aux marchés mais utilise les services d'intermédiaires financiers tel que CACEIS Bank.

Les principaux critères objectifs retenus pour la sélection et l'évaluation des intermédiaires financiers sont :

- le coût de l'intermédiation / coût du courtage ;
- la qualité et la fiabilité de l'exécution des ordres ;
- la capacité à traiter des ordres blocs ;
- la qualité du traitement administratif des ordres (envoi des confirmations, qualité du back office, etc.).

Ces critères visent à sélectionner et évaluer l'intermédiaire sur sa prestation d'exécution des ordres.

Le présent rapport rend compte que PhiiM n'exécute elle-même aucun ordre pour le compte de ses clients en gestion sous mandat, et a recours à CAIS (service de RTOE), pour l'exécution de la totalité de ses ordres. PhiiM déploie un dispositif de contrôle permanent sur la prestation de RTOE visant notamment à s'assurer de la meilleure exécution des ordres clients. En conséquence l'analyse qualitative ci-après reprend les éléments de RTOE sur les caractéristiques des ordres traités pour le compte de PhiiM :

a) Explication de l'importance relative que l'entreprise a accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution ou à tout autre facteur, y compris qualitatif, dans son évaluation de la qualité de l'exécution.

Concernant les facteurs retenus permettant d'évaluer la qualité de l'exécution sur les actions : le prix de l'instrument est le facteur le plus essentiel. Bien que moins important que le facteur précédent, la rapidité d'exécution est également un critère significatif, particulièrement lorsque le coût de l'instrument sur une plateforme de négociation concurrente est plus élevé. Enfin, la probabilité d'exécution de la transaction est un facteur prépondérant pour les ordres de taille significative et pour les ordres passés sur les instruments les moins liquides ; dès lors, si le Lieu d'exécution offrant le meilleur prix ne peut garantir une exécution intégrale de l'ordre, le facteur du prix devient secondaire et celui relatif à la probabilité d'exécution prépondérant.

Concernant les facteurs retenus permettant d'évaluer la qualité de l'exécution des instruments financiers dérivés (sur taux d'intérêt, sur actions, de devises, commodities) : le prix de l'instrument est le facteur le plus important.

Bien que moins important que le facteur précité, la rapidité d'exécution est également un facteur important. Pour les ordres de taille significative, la probabilité d'exécution peut être un facteur important puisque le meilleur prix devient secondaire précisément lorsque le Lieu d'exécution retenu en principe ne peut garantir une exécution intégrale de l'ordre.

b) Description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec une ou plusieurs des plates-formes utilisées pour exécuter les ordres.

Dans le cadre de l'exercice des services de RTO et d'exécution d'ordres pour compte de tiers il n'existe pas de liens étroits, conflits d'intérêts ou de participations communes avec une ou plusieurs des plateformes utilisées par CACEIS Bank pour exécuter les ordres.

Dans le cadre de l'exercice des services de réception transmission et d'exécution d'ordres pour compte de tiers, CACEIS Bank a fait appel à des intermédiaires appartenant au Groupe Crédit Agricole ou ayant un lien capitalistique avec CACEIS Bank.

c) Description de tout accord particulier conclu avec des plates-formes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus.

Caceis Bank ne perçoit pas et ne verse pas de rétrocession ou avantage non monétaire plates-formes d'exécution sélectionnées.

d) Explication, le cas échéant, des facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de l'entreprise.

Au cours de l'année 2020, CACEIS Bank a ajusté à la marge sa liste de brokers et contreparties afin d'améliorer ses services à ses clients. La hiérarchisation des facteurs n'a pas été modifiée.

e) Explication de la manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients

La manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients est expliquée dans les paragraphes 3.a) et 3.b) du présent document.

CACEIS Bank prend toutes les mesures pour que l'exécution des ordres se fasse sans qu'une catégorie de clients ne soit favorisée par rapport à une autre en cas d'ordres similaires.

f) Indication du fait que d'autres critères ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et une explication de la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client
 Au cours de l'année 2020, CACEIS Bank a exécuté des ordres de clients non-professionnels, lorsque l'ordre du client portait sur un instrument financier dérivé sur matière première agricole sur Euronext Paris. Dans ces conditions, CACEIS Bank ne peut privilégier ou non d'autre critère par rapport au prix et aux coûts lors de l'exécution de l'ordre puisqu'il n'existe qu'une plateforme de négociation pour ce type d'instrument financier.

Il est à noter que dans certaines circonstances, un ordre avec instruction spécifique pourrait empêcher CACEIS Bank de prendre toutes les mesures qu'elle a conçues et établies dans sa politique de meilleure sélection afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour l'exécution de ces ordres au regard des éléments contenus dans ces instructions.

g) Explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu du RTS 27.
 CACEIS Bank n'a pas utilisé de données ou d'outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu du RTS 27.

h) Explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication conformément à l'article 65 de la directive 2014/65/UE.
 CACEIS Bank utilise des éléments provenant de fournisseurs de données externes dans le cadre de ses contrôles visant à s'assurer de la qualité de ses prestations ou des prestations fournies par ses intermédiaires.

Dans le cadre du comité annuel de sélection de CACEIS Bank, les outils de mesure des conditions d'exécution, accompagnés de l'examen des rapports d'exécution obtenus auprès des entités sélectionnées ont permis de mener la revue des dispositifs. L'analyse combinée de ces données a permis d'évaluer la qualité d'exécution (délai, impact de marché...) obtenue par les intermédiaires à qui les ordres sont dirigés.

Rapports par catégorie d'instruments

Dérivés sur indices Actions – Options et futures admis à la négociation sur une plate-forme de négociation

Rapport liée à l'utilisation des services de CACEIS Bank pour l'exécution des ordres

Catégorie d'instruments	Dérivés sur indices Actions – Options et futures admis à la négociation sur une plate-forme de négociation					
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	0					
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Rang	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	% d'ordres passifs	% d'ordres dirigés	% d'ordres agressifs	% d'ordres directs
CACEIS Bank Investor Services	1	100%	100%	N/A	N/A	N/A

En ce qui concerne l'exécution des transactions de ces instruments financiers, le prix de l'instrument est le facteur le plus important. Bien que moins important que le facteur précité, la rapidité d'exécution est

également un facteur important. Pour les ordres de taille significative, la probabilité d'exécution peut être un facteur important puisque le meilleur prix devient secondaire précisément lorsque le Lieu d'exécution retenu en principe ne peut garantir une exécution intégrale de l'ordre.

Les intermédiaires sont sélectionnés par CACEIS Bank en retenant prioritairement les critères suivants :

- Qualité d'exécution
- Couverture des Lieux d'exécution et instruments financiers
- Qualité des services de middle-office et back-office
- Expertise, réputation et notoriété avérées sur les instruments financiers concernés

Produits indiciaires cotés (ETP) – fonds indiciaires cotés (ETF)

Rapport liée à l'utilisation des services de CACEIS Bank pour l'exécution des ordres

Catégorie d'instruments	Fonds indiciaires cotés (ETF)					
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	0					
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Rang	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	% d'ordres passifs	% d'ordres dirigés	% d'ordres agressifs	% d'ordres directs
CACEIS Bank Investor Services	1	100%	100%	N/A	N/A	N/A

En ce qui concerne les ETF, le prix d'exécution et les coûts de transaction sont les facteurs les plus importants. Bien que moins important que ces deux facteurs, la rapidité d'exécution reste un facteur important. Pour les ordres de taille significative, la probabilité d'exécution peut également être un facteur déterminant.

Les intermédiaires sont sélectionnés par CACEIS Bank en retenant les principaux critères suivants :

- Qualité d'exécution
- Couverture des Lieux d'exécution et instruments financiers
- Qualité des services de middle-office et back-office

Disclaimer

PhiiM SAS au capital de 600 000 euros dont le siège se situe au 41, rue Saint-Ferdinand 75017 Paris. Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 880 295 159 agréée en tant que Société de Gestion de Portefeuille par l'Autorité des Marchés Financiers le 24 janvier 2020 sous le numéro GP-20000003.

Site web : www.phiiim.fr.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement

Annexe 1

VENUE NAME	VENUE SHORTNAME	MIC	COUNTRY	ZONE	ASSET CLASS	TYPE *
WIENER BOERSE	WB	XWBO	AUSTRIA	EUROPE	SECURITIES	RM
NYSE Euronext BRUSSELS	ENXBE	XBRU	BELGIUM	EUROPE	ETD & SECURITIES	RM
PRAGUE STOCK EXCHANGE	PSE	XPRA	CZECH REPUBLIC	EUROPE	SECURITIES	RM
NASDAQ COPENHAGEN	OMX DK	XCSE	DENMARK	EUROPE	ETD & SECURITIES	RM
NASDAQ HELSINKI	OMX FI	XHEL	FINLAND	EUROPE	SECURITIES	RM
NYSE Euronext PARIS	ENXFR	XPAR	FRANCE	EUROPE	ETD & SECURITIES	RM
BOERSE BERLIN	BERLIN	XBER	GERMANY	EUROPE	SECURITIES	RM
BOERSE DUESSELDORF	DUESSELDORF	XDUS	GERMANY	EUROPE	SECURITIES	RM
BOERSE MUENCHEN	MUNICH	XMUN	GERMANY	EUROPE	SECURITIES	RM
BOERSE STUTTGART	STUTTGART	XSTU	GERMANY	EUROPE	SECURITIES	RM
DEUTSCHE BOERSE	DEUTSCHE BOERSE	XFRA	GERMANY	EUROPE	SECURITIES	RM
DEUTSCHE BOERSE AG	FRANCFORT	XFRA	GERMANY	EUROPE	SECURITIES	RM
EQUIDUCT	EQUIDUCT	XBER	GERMANY	EUROPE	SECURITIES	RM
EUREX DEUTSCHLAND	EUREX	XEUR	GERMANY	EUROPE	ETD	RM
HANSEATISCHE WERTPAPIERBOERSE HAMBURG	HAMBOURG	XHAM	GERMANY	EUROPE	SECURITIES	RM
NIEDERSAECHSISCHE BOERSE ZU HANNOVER	HANOVRE	XHAN	GERMANY	EUROPE	SECURITIES	RM
ATHENS EXCHANGE	ATHEX	XATH	GREECE	EUROPE	SECURITIES	RM
NASDAQ OMX ICELAND	OMX IC	XICE	ICELAND	EUROPE	SECURITIES	RM
EURONEXT DUBLIN	ENXIE	XDUB	IRELAND	EUROPE	SECURITIES	RM
BORSA ITALIANA	BORSA ITALIANA	XMIL	ITALY	EUROPE	ETD & SECURITIES	RM
LONDON METAL EXCHANGE	LME	XLME	LONDON	EUROPE	ETD	RM
EURO MTF	EURO MTF	XLUX	LUXEMBOURG	EUROPE	SECURITIES	MTF
LUXEMBOURG STOCK EXCHANGE	BDL	XLUX	LUXEMBOURG	EUROPE	SECURITIES	RM
FISH POOL	FISH	FISH	NORWAY	EUROPE	ETD	RM
NASDAQ OMX COMMODITIES	OMX CO	NORX	NORWAY	EUROPE	ETD	RM
OSLO BORS	OSLO BORS	XOSL	NORWAY	EUROPE	ETD & SECURITIES	RM
WARSAW STOCK EXCHANGE	WSE	XWAR	POLAND	EUROPE	SECURITIES	RM
WARSAW STOCK EXCHANGE FINANCIAL DERIVATIVES	WDER	XWAR	POLAND	EUROPE	ETD	RM
NYSE Euronext LISBON	ENXPT	XLIS	PORTUGAL	EUROPE	ETD & SECURITIES	RM
BOLSAS Y MERCADOS ESPAÑÓLES	BMEX	BMEX	SPAIN	EUROPE	ETD	RM
MEFF	MEFF	XMRV	SPAIN	EUROPE	ETD	RM
NASDAQ STOCKHOLM	OMX	XSTO	SWEDEN	EUROPE	ETD & SECURITIES	RM
SIX SWISS EXCHANGE	SWX	XSWX	SWITZERLAND	EUROPE	SECURITIES	RM
NYSE Euronext AMSTERDAM	ENXNL	XAMS	THE NETHERLANDS	EUROPE	ETD & SECURITIES	RM
BATS CHI-X EUROPE	BATS CHI-X	CHIX	UNITED KINGDOM	EUROPE	SECURITIES	MTF
BATS EUROPE	BATS EUROPE	BATE	UNITED KINGDOM	EUROPE	SECURITIES	MTF
ICE FUTURES EUROPE	ICE EU	IFEU	UNITED KINGDOM	EUROPE	ETD	RM
LONDON STOCK EXCHANGE	LSE	XLON	UNITED KINGDOM	EUROPE	SECURITIES	RM
TURQUOISE	TURQUOISE	TRQX	UNITED KINGDOM	EUROPE	SECURITIES	MTF
BLOOMBERG TRADING FACILITY LIMITED	BMTF	BMTF	UNITED KINGDOM	EUROPE	SECURITIES	MTF
TEL AVIV STOCK EXCHANGE	TASE	XTAE	ISRAEL	MIDDLE EAST AND AFRICA	SECURITIES	RM
JOHANNESBURG STOCK EXCHANGE	JSE	XJSE	SOUTH AFRICA	MIDDLE EAST AND AFRICA	SECURITIES	RM
SOUTH AFRICAN FUTURES EXCHANGE	SAFEX	XSAF	SOUTH AFRICA	MIDDLE EAST AND AFRICA	ETD	RM

VENUE NAME	VENUE SHORTNAME	MIC	COUNTRY	ZONE	ASSET CLASS	TYPE *
AUSTRALIAN SECURITIES EXCHANGE	ASX	XASX	AUSTRALIA	ASIA	SECURITIES	RM
HONG KONG EXCHANGES	HKEX	XHKG	HONG KONG	ASIA	ETD & SECURITIES	RM
HONG KONG FUTURES EXCHANGE	HKFE	XHKF	HONG KONG	ASIA	ETD	RM
OSAKA EXCHANGE	OSE	XJPX	JAPAN	ASIA	SECURITIES	RM
TOKYO STOCK EXCHANGE	TSE	XJPX	JAPAN	ASIA	SECURITIES	RM
BURSA MALAYSIA	BURSA MALAYSIA	XKLS	MALAYSIA	ASIA	SECURITIES	RM
INDONESIA STOCK EXCHANGE	IDX	XIDX	INDONESIA	ASIA	SECURITIES	RM
NEW ZEALAND EXCHANGE	NZX	XNZE	NEW ZEALAND	ASIA	SECURITIES	RM
NEW ZEALAND FUTURES & OPTIONS	NZFX	NZFX	NEW ZEALAND	ASIA	ETD	RM
SINGAPORE EXCHANGE	SGX	XSES	SINGAPORE	ASIA	SECURITIES	RM
SINGAPORE EXCHANGE DERIVATIVES	SGX-DT	XSES	SINGAPORE	ASIA	ETD	RM
STOCK EXCHANGE OF THAILAND	SET	XBKK	THAILAND	ASIA	SECURITIES	RM
CANADIAN SECURITIES EXCHANGE	CSE	XCNQ	CANADA	AMERICAS	SECURITIES	RM
ICE FUTURES CANADA	ICE CA	IFCA	CANADA	AMERICAS	ETD	RM
THE MONTREAL EXCHANGE	TMX	XMOD	CANADA	AMERICAS	ETD	RM
TORONTO STOCK EXCHANGE	TSE	XTSE	CANADA	AMERICAS	SECURITIES	RM
TSX VENTURE EXCHANGE	VENTURE	XTSX	CANADA	AMERICAS	SECURITIES	RM
BATS EXCHANGE	BATS	BATS	UNITED STATES OF AMERICA	AMERICAS	SECURITIES	RM
CHICO BOARD OF TRADE	CBOT	XCBT	UNITED STATES OF AMERICA	AMERICAS	ETD	RM
CHICO BOARD OPTIONS EXCHANGE	CBOE	XCBO	UNITED STATES OF AMERICA	AMERICAS	ETD	RM
CHICO MERCANTILE EXCHANGE	CME	XCME	UNITED STATES OF AMERICA	AMERICAS	ETD	RM
ICE FUTURES U.S.	ICE US	IFUS	UNITED STATES OF AMERICA	AMERICAS	ETD	RM
MINNEAPOLIS GRAIN EXCHANGE	MGE	XMGE	UNITED STATES OF AMERICA	AMERICAS	ETD	RM
NASDAQ	NASDAQ	XNAS	UNITED STATES OF AMERICA	AMERICAS	SECURITIES	RM
NEW YORK MERCANTILE EXCHANGE	NYMEX	XNYM	UNITED STATES OF AMERICA	AMERICAS	ETD	RM
NEW YORK STOCK EXCHANGE	NYSE	XNYS	UNITED STATES OF AMERICA	AMERICAS	SECURITIES	RM
OTC MARKETS	OTCM	OTCM	UNITED STATES OF AMERICA	AMERICAS	SECURITIES	RM

* Type of venue :

- Regulated Market (RM)

- Multilateral Trading Facility (MTF)

Update: December 2020